



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Synonymes François, Leurs Différentes Significations Et Le Choix Qu'il En Faut Faire pour parler avec justesse

Girard, Gabriel

Rouen, 1788

370. Choisir. Préférer.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60132](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60132)

Ministres; on n'a pas *fait choix* en tout temps d'un Colbert pour les Finances, ni d'un Louvois pour la guerre.

370. CHOISIR. PRÉFÉRER.

On ne *choisit* pas toujours ce qu'on *préfère*; mais on *préfère* tout ce qu'on *choisit*.

Choisir, c'est se déterminer en faveur de la chose par le mérite qu'elle a, ou par l'estime qu'on en fait. *Préférer*, c'est se déterminer en sa faveur par quelque motif que ce soit; mérite, affection, complaisance ou politique, n'importe.

L'esprit fait le *choix*. Le cœur donne la *préférence*. C'est par cette raison qu'on *choisit* ordinairement ce que l'on connoît, & qu'on *préfère* ce qu'on aime.

La sagesse nous défend quelquefois de *choisir* ce qui paroît le plus brillant à nos yeux; & souvent la justice ne nous permet pas de *préférer* nos amis à d'autres.

Lorsqu'il est question de *choisir* un état de vie, je ne crois pas qu'on fasse mal de *préférer* celui où l'inclination porte, c'est le moyen de réussir plus facilement, & de trouver sa satisfaction de son devoir.

On *choisit* l'étoffe. On *préfère* le Marchand.

Le *choix* est bon ou mauvais, selon le goût & la connoissance qu'on a des choses. La *préférence* est juste ou injuste, selon qu'elle est dictée par la raison, ou qu'elle est inspirée par la passion.

Les *préférences* de pure faveur sont quelquefois permises aux Princes, dans la distribution des graces; mais ils ne doivent jamais agir que par *choix* dans la distribution des charges & des emplois publics.

L'amour

L'amour *préfère* & ne *choisit* point : par conséquent il n'y a ni applaudissements à donner, ni reproche à faire aux amants, sur le bon ou le mauvais *choix* ; le mérite ne doit pas non plus se flatter d'y obtenir la *préférence*, ni se piquer de ce qu'on la lui refuse : cette passion, uniquement produite & guidée par un goût sensitif, est toute pour le plaisir & rien pour l'honneur.

371. CHOISIR. ÉLIRE.

Je ne mets ces deux mots au rang des synonymes, que parce que notre dictionnaire les a définis l'un pour l'autre. *Choisir*, c'est, comme je viens de le dire, se déterminer par la comparaison qu'on fait des choses en faveur de ce qu'on juge être le mieux. *Élire*, c'est nommer à une dignité, à un emploi, à un bénéfice, ou à quelque chose de semblable. Ainsi, le *choix* est un acte de discernement, qui fixe la volonté à ce qui paroît le meilleur ; & l'*élection* est un concours de suffrages, qui donne à un sujet une place dans l'Etat ou dans l'Eglise.

Il peut très-aisément arriver que le *choix* n'ait nulle part dans l'*élection* (a).

(a) Cela est vrai, sans doute ; mais on auroit pu & dû ajouter que toute *élection* devrait être faite en conséquence d'un *choix* ; parce que toute place exige des qualités, & qu'il est juste d'*élire* le sujet qui paroît en être le mieux pourvu, ce qui suppose comparaison & *choix*. Le mot d'*élire* renferme dans sa signification l'idée du *choix*, & c'est ce qui le rend en effet synonyme de *choisir* : ce qui l'en distingue, c'est l'idée accessoire de la destination à une place.

Cette seconde idée semble ramener la synonymie entre *élire* & *faire choix* ; mais ils ont aussi leur différence : il n'y a que le supérieur qui *fasse choix* d'un sujet, & c'est le corps des sujets mêmes qui en *élit* un à la pluralité des suffrages. Ainsi ces deux termes, synonymes par l'idée